

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE
DE
S C I E Z



74140

Téléphone : 04 50 72 60 09
Télécopie : 04 50 72 63 08

Convocation au Conseil Municipal

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal se tiendra à la Mairie de SCIEZ le :

Mardi 15 septembre 2015 à 20h

pour débattre de l'ordre du jour ci-après exposé.

Comptant sur votre présence à cette séance,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée

Sciez, le 07-09-2015

Le Maire,

Jean-Luc BIDAL



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 septembre 2015

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 31-07-2015

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès-verbal de l'Assemblée du 31-07-2015, les élus présents voudront bien décider approbation de ce document.

QUESTIONS A DELIBERER

1-Finances

Programmes 2015 du SYANE : Plans prévisionnels de financements

Budget primitif 2015 : Décision modificative N°3

2-Urbanisme

Prescription de révision du document d'urbanisme, objectifs poursuivis et définition des modalités de concertation-

3-Intercommunalité

CCBC : Modification des statuts – Projet de statuts N°9

Passage au système national d'enregistrement et évolution du fichier PLS-ADIL

4-Associations

Subvention complémentaire : Eveil Sportif

Subvention exceptionnelle : Amicale du 27eme BCA

Approbation du règlement intérieur des locations des biens communaux

5-Aménagement

Elaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée

DECISIONS DU MAIRE

(Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DEC N° 2015-28 du 08 juillet 2015

Convention de mise à disposition d'un appartement sis 310, avenue de l'Eglise à titre précaire

Considérant l'urgence de reloger une famille en difficulté,

Le Maire décide

De mettre à disposition à titre précaire un appartement communal sis 310, avenue de l'Eglise à Sciez, à partir du 7 juillet 2015 pour une durée maximale de 1 an.

Une participation forfaitaire mensuelle de 300€ (trois cent Euros) sera consentie.

DEC N° 2015-29 du 27 juillet 2015

Convention d'occupation du domaine public entre la commune de Sciez et Sandra BOYER Praticienne Bien-être.

Considérant la demande écrite de Sandra BOYER, praticienne Bien-être, sollicitant la commune pour organiser des cours découvertes bien-être de Do-In, automassage japonais,

Le Maire décide

De passer et signer convention d'occupation du domaine public entre la commune de Sciez et Sandra BOYER.

La période d'occupation est conclue pour une durée de Deux mois maximum à compter de sa signature et non renouvelable.

La redevance est de 15 € (Quinze euros) par demi-journée. Le contrôle se fera par le service portuaire.

DEC N° 2015-30 du 27 juillet 2015

Prêt FCTVA – Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant de 225 479 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le préfinancement des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

Vu le courrier du 2 juillet 2015 à destination des communes émanant du Préfet de la Haute-Savoie, annonçant le dispositif de préfinancement à taux zéro mis en place par la Caisse des Dépôts,

Le Maire décide

De contracter auprès de la Caisse des Dépôts un Contrat de Prêt ayant pour objet le préfinancement de tout ou partie du montant des attributions du FCTVA au titre des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget principal de 2015 et éligibles au dispositif du FCTVA, composé de deux Lignes du Prêt d'un montant égal et dont les caractéristiques financières principales du Prêt sont les suivantes : montant maximum du Prêt : 225 479 €, Durée d'amortissement du Prêt : 29 mois

De signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat

DEC N° 2015-31 du 13 août 2015

Bail de location 27, route de Choisy – Mme ROCROU Sandra

Vu la nomination de Mme ROCROU Sandra, Professeur des Ecoles option E (ex. RASED), sur la commune de Sciez affectée aux écoles des Crêts et Buclines,

Considérant qu'il est nécessaire de loger Mme ROCROU qui n'habite pas de la commune,

Vu le logement vacant sis 27, route de Choisy à Sciez,

Vu la demande de location de Mme ROCROU,

Le Maire décide

De louer à Madame ROCROU Sandra un appartement communal sis 27, route de Choisy à Sciez, à partir du 24 août 2015 pour une durée de 3 ans.

De fixer le loyer mensuel à 560 € par mois charges comprises.

Cette recette sera perçue sur le budget communal au compte 752.

DEC N° 2015-32 du 14 août 2015

Objet : Requête introductive d'instance contre le PC07426314B0032 arrêté du 20-12-2014. Désignation d'un avocat.

Considérant la requête introductive d'instance contre le PC7426314B002 arrêté du 20-12-2014 présentée par M. Christian FUSTER enregistrée au Tribunal Administratif de Grenoble sous le N°1503969-1

Considérant qu'il convient de d'adjoindre les services d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune pour ce dossier,

Le Maire décide

Le cabinet d'avocats « Les Avocats – GOUTELLE - DRACHE » demeurant 7, Rue Voltaire 42100 Saint-Etienne en la personne de Me DRACHE, est désigné pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre de cette affaire.

DEC N° 2015-33 du 17 août 2015

M.A.P.A 2015-33-Travaux d'aménagement d'un local brut destiné au stockage des archives municipales.

Considérant la nécessité de disposer d'un local dédié et adapté aux archives municipales,

Vu l'appel à concurrence diffusé le 29 mai 2015 sur le site mp74.fr,

Considérant que la concurrence a joué correctement,

Le Maire décide

De passer et signer marché de travaux d'aménagement d'un local brut destiné au stockage des archives municipales établi suivant lots ci-après décrits :

Lot 01 : BG Plâtrerie 373, Chemin de Vernaz 74140 Sciez, pour un montant de 13 996 € HT.

Lot 02 : Planifluide 74 274, Lot. Les Eglantines 74200 Allinges, pour un montant de 2 868 € HT.

Lot 03 : Ventimeca 30, Chemin de l'Aulieu 74140 Sciez, pour un montant de 30 000 € HT.

Lot 04 : Mugnier Elec 230, Rue des Prés Vignan 74890 Bons-en-Chablais, pour un montant de 6500 € HT.

Lot 05 : AEI Développement 363, Rue de la Curiaz 73290 La Motte-Servolex, pour un montant de 4 000 € HT.

Le montant global du marché est de 57 364 € HT.

DEC N° 2015-34 du 24 août 2015

Requête introductive d'instance contre le PC07426314B0032 arrêté du 20-12-2014. Désignation d'un avocat.

Considérant la requête introductive d'instance contre le PC7426314B002 arrêté du 20-12-2014 présentée par M. et Mme Romain et Christèle RUFFIEUX enregistrée au Tribunal Administratif de Grenoble sous le N°1504736-1

Considérant qu'il convient de d'adjoindre les services d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune pour ce dossier,

Le Maire décide

Le cabinet d'avocats « Les Avocats – GOUTELLE - DRACHE » demeurant 7, Rue Voltaire 42100 Saint-Etienne en la personne de Me DRACHE, est désigné pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre de cette affaire.

DEC N° 2015-35 du 24 août 2015

Requête introductive d'instance contre le PC07426314B0032 arrêté du 20-12-2014. Désignation d'un avocat.

Considérant la requête introductive d'instance contre le PC7426314B002 arrêté du 20-12-2014 présentée par M. Claude BENOIT enregistrée au Tribunal Administratif de Grenoble sous le N°1504725-1

Considérant qu'il convient de d'adjoindre les services d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune pour ce dossier,

Le Maire décide

Le cabinet d'avocats « Les Avocats – GOUTELLE - DRACHE » demeurant 7, Rue Voltaire 42100 Saint-Etienne en la personne de Me DRACHE, est désigné pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre de cette affaire.

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

* QUESTIONS DIVERSES :

Les migrants

Budget Communal 2016 et fiscalité

Vente bien immobilier à Songy

Gouvernance future Agglomération

* COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

* POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS / COMMUNICATIONS ET QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS :

* RENDEZ-VOUS DU MOIS :